

DES ATELIERS MOBILITÉ POUR PROPOSER DES SOLUTIONS INNOVANTES EN TERMES DE DÉPLACEMENTS



CEREMH
SCEAUX
Ville Amie des Aînés depuis 03-2015
Sceaux (92)
Fiche publiée le 24/04/2015

OBJECTIFS

Informer sur l'existence de solutions alternatives favorisant la mobilité des personnes vieillissantes. Former à l'usage de produits et services liés à la mobilité. Soutenir l'autonomie des personnes vieillissantes en termes de déplacement et de mobilité. Favoriser la mobilité des âgés afin de maintenir un lien social et d'encourager une activité physique quotidienne.

PRATIQUE

Organiser des ateliers pour exposer des solutions d'aide à la mobilité. Comprendre les difficultés individuelles rencontrées en termes de déplacements. Accompagner à l'usage de divers modes de déplacement.



LE CEREMH : UN CENTRE D'EXPERTISE RECONNU

Le CEREMH (Centre de Ressources et d'Innovation Mobilité et Handicap) est un centre d'expertise national de la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie). **Ses missions sont à la fois de maintenir une veille sur les besoins des personnes à mobilité réduite, de proposer des solutions innovantes pour répondre à ces besoins et de développer une filière économique**

sur ce sujet. Les deux axes de travail principaux du CEREMH sont l'aménagement de l'espace urbain et les conditions d'accès des usagers aux solutions existantes. C'est dans le cadre de ce second axe que le CEREMH a expérimenté la mise en place d'ateliers mobilité. Cette expérimentation a par ailleurs été rendue possible grâce au soutien financier apporté par la CNAV, la Fondation PSA, la région Île de France, Humanis, Ircem, AG2R et Malakoff Médéric.

LES ATELIERS MOBILITÉ

Les ateliers mobilité proposés par le CEREMH se déroulent en deux temps. La première séance se déroule en présence d'une trentaine de personnes venues de foyer-logements ou vivant à domicile. **Ces ateliers s'inscrivent dans une logique de prévention et ciblent donc des personnes vieillissantes encore autonomes et susceptibles d'être confrontées, à plus ou moins court terme, à des difficultés de mobilité.** Au cours de cette première séance, un temps d'information est proposé afin de présenter l'ensemble des solutions existantes. **Ensuite, un bilan individuel est proposé aux participants. Ce bilan est réalisé par l'équipe du CEREMH qui est composée d'ergothérapeutes**



peutes, de professeurs d'activité physique adaptée et d'enseignants mobilité. Suite à ce bilan, des solutions sont proposées en fonction des capacités fonctionnelles mais également des habitudes, du territoire de vie et des envies de chacun.

A l'issue de ce bilan, des groupes de formation sont constitués. Ceux-ci se réunissent environ une semaine plus tard, en comité restreint composé de quatre à six personnes pour une mise en situation réelle. **En fonction des besoins de chacun, certains groupes bénéficient par exemple d'une formation à l'utilisation de scooters électriques, d'un stage de remise à niveau en conduite ou encore d'un accompagnement à l'usage des transports en commun.**

A terme, le CEREMH souhaite aborder la question de l'accès aux solutions qui sont proposées. De ces ateliers, il ressort clairement que les structures d'accueil et d'hébergement seraient les plus à mêmes d'acquérir par exemple des voitures en auto-partage ou encore des scooters électriques mis à disposition des personnes accueillies afin de palier aux problèmes financiers et techniques des particuliers.

SCEAUX, UNE VILLE AMIE DES AÎNÉS INVESTIE SUR LA THÉMATIQUE DE LA MOBILITÉ DES SENIORS

Les municipalités ont pu, durant la première phase de l'expérimentation des ateliers mobilité, faire appel au CEREMH gratuitement de manière à bénéficier de ce dispositif. Il s'agit là d'un enjeu extrêmement fort pour les municipalités. En effet, un travail important est réalisé sur les territoires en termes de mise en accessibilité des transports ou encore des voiries. Néanmoins, les personnes vieillissantes utilisent peu ces nouvelles opportunités qui sont à leur disposition. **Ainsi, la formation du public est un investissement qui peut se montrer extrêmement bénéfique en termes d'usage des services proposés sur le territoire.**

La ville de Sceaux a tenté l'expérience via le foyer-logement *Les Imbergères*, établissement géré par la municipalité. **Un après-midi de sensibilisation autour de la mobilité active a ainsi été organisé et a su rassembler 35 seniors et aînés âgés de 65 à 90 ans.** C'est ainsi que les participants ont pu bénéficier d'une intervention

interactive et de qualité et de la présence rassurante de l'équipe du CEREMH lors des essais du matériel adapté. La journée s'est vue marquée par la grande diversité et la pertinence des questionnements des participants : **Comment sécuriser le partage des espaces publics entre piétons, cyclistes, utilisateurs de patinettes...? Il y a-t-il des aides aux financements de matériel adapté (VAE...)? Quelles sont les adaptations du mobilier urbain à envisager pour favoriser le développement d'une pratique durable du vélos ou de matériels adaptés chez les seniors? Est-il envisageable de prévoir l'utilisation de ces vélos et matériels adaptés en site urbain non protégé lors de séances expérimentales d'atelier mobilité?**

Suite à ces questionnements très riches et cette journée participative, la municipalité de Sceaux s'est saisie de ces problématiques de manière très concrète et le conseil municipal a adopté, quelques mois plus tard, la reconduction d'un système d'aides accordées aux particuliers qui souhaitent acquérir un vélo à assistance électrique neuf (V.A.E). Cette initiative, mise en place en 2011 par la Ville, s'inscrit dans une politique de développement des circulations douces. D'autres questions demandent une réflexion plus approfondie mais restent bien ancrées dans l'esprit des élus.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Sceaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. rfvada@gmail.com